

---

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

---

Désignation commerciale : DEMOULANT LIQUIDE VERT

Utilisation : Démoulant pour résines polyester et époxy

Fournisseur : SOLOPLAST-VOSSCHEMIE  
Z. I. Le Fontanil Tél. 04 76 75 42 38  
Rue du Pré Didier Fax 04 76 56 14 49  
38522 SAINT EGREVE Cedex E-Mail : info1@soloplast.fr

Renseignements en cas d'urgence (santé/sécurité):  
Centre Régional Anti-Poisons Lyon - Tél. 04.72.11.69.11

---

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

---

Facilement inflammable  
Irritant pour les yeux.  
L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur/air inflammable/explosif.

---

## 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

---

### Nature chimique du produit (préparation) :

Description : Solution de substances actives dans un mélange alcool-eau.

Composants contribuant aux dangers :

NOM	N° CAS	N° CE	%	Symbole	Phrase de Risques *
Propane-2-ol (alcool isopropylique)	67-63-0	200-661-7	35 - 45 %	F, Xi	R11 R36 R67
2-Butanol (alcool butylique secondaire)	78-92-2	201-158-5	1 - 10 %	Xi	R10 R36/37 R67

\* Libellés des phrases de risques : voir point 16

---

## 4. PREMIERS SECOURS

---

Recommandation générale : Respecter les mesures de protection individuelle.  
Enlever immédiatement les vêtements souillés  
En cas de malaise, consulter un médecin.

Sur la peau : Laver avec de l'eau et du savon puis rincer.  
Appliquer soigneusement de la crème sur les parties touchées.

---

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

---

Moyens d'extinction appropriés :	Mousse, CO2, poudre sèche, brouillard d'eau, eau pulvérisée. Mesures de lutte contre l'incendie à adapter à l'environnement.
Moyens d'extinction contre-indiqués :	Aucun connu.
Dangers particuliers dus à la substance ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion ou aux gaz libérés :	Formation possible d'un mélange vapeur-air explosif et facilement inflammable. En cas d'incendie, dégagement possible entre autres de : Oxydes de carbone, Gaz nocifs/toxiques.
Mesures particulières de protection :	Ne pas inhaler les gaz. Porter un vêtement de protection chimique et un appareil respiratoire autonome.
Autres recommandations :	En cas d'incendie, refroidir avec de l'eau les récipients exposés au danger. Les eaux d'incendie contaminées doivent être collectées séparément, ne pas rejeter dans les canalisations ou les égouts. Eliminer les résidus d'incendie et les eaux d'incendie contaminées conformément aux réglementations locales en vigueur.

---

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

---

### Précautions individuelles :

Respecter les prescriptions de sécurité (voir points 7 et 8).  
Ne pas respirer les vapeurs, assurer une ventilation suffisante.  
Eloigner toutes les sources de feu ou autres sources d'ignition.  
Interdire l'accès aux personnes non habilitées.

### Précautions pour la protection de l'environnement :

Empêcher le produit de pénétrer dans le sol, les canalisations, les égouts et les cours d'eau.  
En cas de contamination des rivières, des fleuves, des lacs ou des canalisations, égouts, prévenir les autorités compétentes, conformément à la législation.

### Méthodes de nettoyage / récupération :

Délimiter le produit répandu et ramasser avec une matière absorbante (par ex. sable, sciure de bois, liant universel, terre à diatomées).

Voir le point 8.

Eliminer en respectant les consignes indiquées au point 13.

---

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

---

### Manipulation :

Eviter le contact avec la peau et les yeux.  
Eviter de respirer les vapeurs et brouillards de pulvérisation.  
Assurer une ventilation suffisante du poste de travail, aspirer localement si nécessaire.

### Incendie et explosion :

Les vapeurs de solvant sont plus lourdes que l'air et se propagent au sol.  
Formation possible d'un mélange vapeur - air explosif.  
Assurer une bonne ventilation des lieux, aspirer localement si nécessaire.  
Conserver à l'écart de la lumière naturelle, du feu, de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer.  
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Protection nécessaire contre les explosions.

### Stockage :

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.  
Stocker le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé.  
Ne pas stocker en plein air.  
Conserver à l'écart de l'échauffement et des rayons directs du soleil.  
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles.  
Interdiction de fumer.  
Conserver séparément des oxydants.  
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.  
Température de stockage idéale ; +10°C à +30°C

## 8. CONTROLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

### Composants présentant des valeurs limites d'exposition à surveiller par poste de travail

CAS N°	Désignation	N° CE	Type	Valeur	Unité
67-63-0	Propane-2-ol	200-661-7	AGW	500	mg/m3
			AGW	200	ml/m3

Catégorie de limite maximum : 2(II)

En respectant les valeurs AGW et BGW, il n'y a pas de risque d'altération de la fertilité.

78-92-2	2-Butanol	201-158-5	Valeur limite MAK	100	ppm
			Valeur limite MAK	300	mg/m3

Catégorie de limite maximum : 4

### Equipements de protection individuelle :

#### Voies respiratoires :

Assurer une bonne ventilation.

Le port d'une protection respiratoire est nécessaire en cas de dépassement des valeurs limites sur le poste de travail et lors de travaux de pulvérisation.

Utiliser un masque à air frais ou (seulement pour une courte durée) un filtre respiratoire A/P2.

#### Protection des mains :

Appliquer de la crème protectrice.

Porter des gants de protection.

Matière préconisée :

Caoutchouc fluor

Caoutchouc butyle,

Caoutchouc nitrile.

Respecter les indications du fabricant de gants relatives à leur perméabilité et au temps de perméation ainsi que les conditions particulières sur le poste de travail.

#### Protection des yeux :

Lunettes de protection avec coques latérales.

#### Corps :

Vêtement de protection.

#### Mesures d'hygiène :

Avant toute manipulation se munir de tous les équipements de protection.

Durant les travaux ne pas manger, ne pas boire – ne pas fumer.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Enlever immédiatement les vêtements souillés de produit.

Stocker les vêtements de travail séparément des vêtements de ville.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Etat physique :

Aspect : huileux-visqueux

Couleur : Vert

Odeur : faible, caractéristique

### Informations relatives à la sécurité :

Température d'ébullition :

> 82°C

Méthode :

Valeur littéraire

Point d'éclair :

18°C

Méthode :

DIN 51755

Température d'auto-inflammation :

> 340°C

Méthode :

Valeur littéraire

Limite inférieure d'explosivité :

1,4 Vol %

Méthode :

valeur littéraire

Limite supérieure d'explosivité :	12 Vol %
Méthode :	valeur littéraire
Tension de vapeur : 50°C	< 225 hPa
Méthode :	Valeur littéraire
Densité à 20°C :	env. 0,9 g/cm3
Méthode :	DIN 51757
Solubilité dans l'eau :	soluble
pH : 20°C	6,5
Temps d'écoulement à 23°C :	194 sec.
Méthode :	3 EN ISO 2431

**Autres données :**

Les données physiques sont des valeurs approximatives et sont basées sur les composants significatifs en matière de sécurité.

---

**10. STABILITE ET REACTIVITE**

---

**Réactivité dangereuse :**

Aucune si les conditions de stockage et de manipulation sont respectées.  
Incompatible avec les oxydants.

**Décomposition thermique :**

Aucune si les conditions de stockage et de manipulation sont respectées.

**Produits de décomposition dangereux :**

Aucun si les conditions de stockage et de manipulation sont respectées.

---

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

---

**Toxicité aiguë :**

LD 50, oral, rat :	=> 2000 mg/kg
LD 50, derm., rat :	=> 2000 mg/kg
LC 50, inhal., 4h, rat :	=> 20 mg/l

Le produit n'a pas fait l'objet de tests. Les valeurs indiquées sont déduites des propriétés de chaque composant pris isolément.

L'inhalation de fortes concentrations de vapeur peut causer des effets narcotiques et des acidoses métaboliques.  
Symptômes de surexposition : fatigue ; vertiges, maux de tête, nausée, perte de connaissance, arrêt respiratoire.  
Effet d'irritation possible en cas de contact avec les yeux.  
Le contact avec la peau peut causer un dessèchement et une irritation cutanés.

---

**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

---

**Effets écotoxiques :**

Toxicité aiguë poissons (guppy) :	LC50 (96h) :	= > 100 mg/l
Toxicité aiguë daphnies :	EC50 (48h) :	= > 100 mg/l
Toxicité aiguë algues :	EC50 (72h) :	= > 100 mg/l

Le produit n'a pas fait l'objet de test. Les valeurs indiquées sont déduites des propriétés de chaque composant pris isolément.

Ne pas rejeter dans le sol, les cours d'eau ou les canalisations, égouts.

---

### 13. INFORMATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

---

#### Elimination du produit :

Eliminer le produit dans un centre d'incinération agréé conformément aux réglementations en vigueur.

Code de déchets n° / Désignation du déchet (Catalogue européen des déchets)

07 02 04 Autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques.

Les codes de déchets cités sont des recommandations, il est tout à fait possible d'utiliser d'autres codes de déchets en raison de particularités régionales.

---

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

---

#### Transport terrestre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux – route et train) (transfrontalier)

N° ONU : 1987  
Désignation du produit : Alcools, n.s.a. - alcool isopropylique  
Etiquette de danger : 3  
Groupe d'emballage : II

#### Transport fluvial

ADN/ADNR : non déterminé

#### Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux)

N° ONU : 1987  
Désignation du produit : Alcohols, n.o.s., - isopropyl alcohol  
Etiquette de danger : 3  
Groupe d'emballage : II  
N° EMS : F-E, S-D  
Marine polluant :

#### Transport aérien ICAO et IATA-DGR

N° ONU : 1987  
Désignation du produit : Alcohols, n.o.s., - isopropyl alcohol I  
Etiquette de danger : 3  
Groupe d'emballage : II

---

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

---

#### Etiquetage :

#### Symbole et indication de danger :

F Facilement inflammable  
Xi Irritant

#### Phrases de risques (R) :

R11 : Facilement inflammable.  
R36 : Irritant pour les yeux.  
R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

#### Phrases de sécurité (S) :

S2 : Conserver hors de la portée des enfants.  
S24/25 : Eviter le contact avec les yeux et la peau.  
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
S23 : Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.  
S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.  
S38 : En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.

- S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.  
S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
S7 : Conserver le récipient bien fermé.

**Réglementation nationale :**

Respecter la législation relative aux restrictions d'emploi, par exemple, les lois de protection des mineurs et de protection maternelle.

TA - AIR : Classe III

Classe de contamination de l'eau (WGK) : 1 (gemäß VwVwS vom 17. mai 1999),  
conformément à la directive allemande sur les matières dangereuses pour l'eau du 17 mai 1999

VOC (EU) : 45 %

Consulter les fiches techniques de « BG-Chemie » :

M 017 « Solvants »

M 004 « Substances irritantes / corrosives »

---

**16. AUTRES INFORMATIONS**

---

**Phrases de risques importantes :**

- R10 : Inflammable  
R11 : Facilement inflammable.  
R36 : Irritant pour les yeux.  
R36/37 : Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.  
R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Cette fiche complète la notice technique mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. L'attention de l'utilisateur est, en outre, attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il est conçu.

C'est sous la responsabilité de la personne en possession de cette fiche de sécurité de s'assurer que l'information contenue dans celle-ci soit lue et comprise par toute personne qui utilise, manipule ou même entre occasionnellement, par quelque manière que ce soit, en contact avec le produit. Si par la suite le récipiendaire utilise un produit Soloplast-Vossschemie dans une de ses formulations, il est de sa responsabilité de transférer toutes les données pertinentes vers leurs propres fiches de sécurité, et ce, en accord avec la Directive 88/379/CEE.

Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra, sous sa seule responsabilité, les précautions liées à l'usage qu'il fait du produit. Les rubriques incomplètes résultent du fait que les données ne sont pas connues ou qu'aucune expérience n'a été réalisée, ce qui n'implique pas l'absence d'un danger éventuel.